

La Passerelle et l'Espace Jeunes - Fonctionnement -



LA PASSERELLE

A qui s'adresse cet accueil ?

- Les préados scolarisés en CM2.
- Les enfants qui ont 10 ans dans l'année scolaire

L'accueil des 10-12 ans a pour premier objectif de répondre aux besoins de loisirs des enfants et jeunes, en proposant un encadrement et des conditions d'accueil qui garantissent leur sécurité physique, morale et affective, et qui rassurent les familles. Le point fort de cet accueil repose sur la mise à disposition d'un lieu dédié spécialement aux préadolescents. De plus, les jeunes peuvent s'absenter, avec l'autorisation des parents, pour pratiquer leurs activités extra-scolaires.

Ce temps permet aux enfants et aux jeunes de se préparer à devenir plus autonomes et de se retrouver entre copains pour pratiquer des activités qui leur correspondent.

Le groupe d'enfants fait des propositions d'activités et de projets aux animateurs. De leur côté, les animateurs proposent aussi des activités originales, adaptées et innovantes qui auront pour objectif de fédérer le groupe. Des activités de détente peuvent être pratiquées de manière autonome, mais toujours en présence des animateurs.

Les enfants sont accueillis à l'Espace Jeunes, rue Arsène Thoumelin.

A noter, **si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli sur la journée entière**, il devra être inscrit en parallèle à l'Accueil de loisirs (formulaire d'inscription à remplir + réservation à effectuer)

Périodes et horaires de fonctionnement

Ouvert les mercredis et petites vacances de 13h30 à 19h.

Tarif :

Cotisation annuelle : 30€

Participation financière en cas d'activité exceptionnelle comme des sorties

L'ESPACE JEUNES

C'est un lieu où les jeunes de 12 à 18 ans peuvent se rencontrer pour se détendre, jouer au baby-foot, au billard, aux jeux vidéo...

Les jeunes peuvent organiser des sorties et monter des projets (création d'associations, événements...).

Ils sont également épaulés, conseillés et orientés pour leurs démarches personnelles.

L'Espace Jeunes se situe rue Arsène Thoumelin.

Horaires

- Mardi : 16h > 18h30
- Mercredi : 13h30 > 18h45
- Vendredi : 16h > 18h30
- Samedi : 13h30 > 18h30

Tarif

La cotisation annuelle est de 10€.

La Passerelle et l'Espace Jeunes - Formulaire d'inscription - ~

L'inscription de votre enfant est valable de septembre à août, de chaque année.

L'ENFANT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Email de l'enfant :
Téléphone portable de l'enfant :
Date de naissance : __ / __ / ____ garçon fille
Frère ou sœur déjà inscrit : oui non

ÉCOLE

Jean Charcot Callunes St Martin
 Marcel Greff Ste Marie
 Collège Noël du Fail Hors commune
Classe :

RESPONSABLE LÉGAL DU MINEUR

Responsable N°1 :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél domicile : portable :
Tél Professionnel :
Nom de l'employeur :
Adresse de l'employeur :
Code postal : Ville :

Responsable N°2 :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél domicile : portable :
Tél Professionnel :
Nom de l'employeur :
.....
Adresse de l'employeur :
Code postal : Ville :

COMMUNICATION

J'accepte de recevoir des informations par mails
mail :

CONTACT
secrétariat enfance
02 99 05 75 75

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

Votre enfant est-il susceptible de participer à :

- L'Espace Jeunes (à partir de la 6^{ème})
 La Passerelle (CM2)

SANTÉ

Votre enfant, suit-il un traitement médical régulier ?

- Oui (**remplir la fiche du PAI ci-jointe**) Non

Votre enfant, développe-t-il des allergies alimentaires ?

- Oui (**remplir la fiche du PAI ci-jointe**) Non

FACTURATION-RÈGLEMENT

La facturation est effectuée en une seule fois pour l'année en cours. Vous pouvez la retrouver sur le portail famille. Il existe plusieurs modes de règlement : chèque, carte bancaire (via le portail famille), espèces (dans les presses de la Commune).

J'autorise l'agent habilité par la Caf à consulter mon quotient familial sur le site CDAP :

- Oui Non

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant autorise le service municipal à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Date : Signature :